



Participer à l'animation de stages et du Conseil Municipal des jeunes Ville du Mesnil-Saint-Denis (78)

LA STRUCTURE

La Mairie du Mesnil-Saint-Denis propose sur les vacances scolaires, dans le cadre du « Onz'17 », des stages multi-activités d'une vingtaine de participant.e.s sur les petites vacances et d'une cinquantaine sur les 2 premières semaines de juillet. Ces stages sont encadrés par le Responsable Jeunesse de la Mairie et sont gérés par des animateur.rice.s. Parmi les activités proposées : sports / loisirs (piscine, dance, escalade), jeux d'extérieurs (construction, street'art, flag), expositions / visites...

De plus, en 2014 a été créé un Conseil Municipal des Jeunes regroupant actuellement 14 jeunes élu.e.s, âgé.e.s de 10 à 15 ans. Sous la direction de la Maire-Adjointe à l'Éducation, la Jeunesse et la Petite Enfance, les jeunes se réunissent 1 à 2 heures, une fois par mois le samedi pour choisir les projets sur quels il.elle.s veulent travailler et suivre les avancées des projets.

Parmi les projets menés des expositions, des concours, des visites, la collecte de jouets pour les plus défavorisé.e.s, l'aménagement de la coulée verte, etc.

LA MISSION

Dans ce cadre, le.a volontaire sera amené.e à :

- être au contact des enfants et les encadrer ;
- animer les ateliers du Conseil Municipal des Jeunes ;
- suivre et accompagner les projets des jeunes ;
- participer aux stages des jeunes sur le Onze'17.

Disponibilité souhaitée sur chaque 1^{ère} semaine des petites vacances scolaires.

24 heures hebdomadaires, dont 2 heures une fois par mois : le samedi matin de 10h à 12h.

Durée de la mission : 6 mois, 24 heures par semaine

Date de démarrage souhaitée : 21 octobre 2019

Adresse de la structure : 1 rue Henri Husson - 78320 Le Mesnil-Saint-Denis

Nombre de postes : 1 volontaire

Accessibilité aux personnes à mobilité réduite : Non

Accessibilité aux mineurs dès 16 ans : Non

La candidature est à envoyer par mail à la Fédération des MJC en Ile-de-France :

volontariat@mjcidf.org

Le Service Civique, indemnisé 580 euros par mois, s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation d'handicap. Sans condition de diplôme, seuls comptent les savoirs-être et la motivation, les volontaires s'investissent dans une mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une structure publique ou encore d'une collectivité.